

# 2022

Rapport financier  
Nant de Drance SA



# Rapport financier

## Commentaires des états financiers

### Contexte

L'exercice 2022 marque le début de l'exploitation des installations de Nant de Drance de manière progressive au cours du premier semestre. Dans les comptes, cela se traduit principalement par la mise en service comptable des installations, le début des amortissements et par la refacturation des charges annuelles aux partenaires.

Nant de Drance SA est gérée comme une société de partenaires. Ce mode de gestion se caractérise par le fait que les actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital-actions, disposent de la station de pompage-turbinage et qu'en contrepartie, ils s'engagent, dans les mêmes proportions, à couvrir les charges annuelles (maintenance, amortissements, redevances hydrauliques, intérêts, etc.). Pour des motifs uniquement fiscaux, les charges annuelles sont majorées afin de présenter un bénéfice imposable au siège social de la société. Ce bénéfice est déterminé sur la base de critères fiscaux. Par ce mécanisme de couvertures des charges, tous les coûts encourus par Nant de Drance SA – y compris le résultat fixé pour des raisons fiscales – sont couverts directement et intégralement par les partenaires-actionnaires.

Le mode de gestion défini contractuellement, prévoit également que Nant de Drance SA met uniquement à disposition ses équipements aux partenaires et que ces derniers gèrent leur programme de pompage-turbinage et fournissent, à leur charge, l'énergie de pompage.

### Compte de résultat

Les produits d'exploitation totalisent 97.1 MCHF et sont composés principalement de la couverture des charges annuelles par les partenaires (92.7 MCHF).

Les charges d'exploitation s'établissent à 54.8 MCHF et comprennent principalement les amortissements des installations pour 38.5 MCHF. A fin 2022, Nant de Drance SA ne dispose plus de personnel. L'exploitation et la maintenance des installations sont confiées, par mandat, aux CFF et à Alpiq, constituant ainsi l'essentiel de la rubrique « matériel et prestations ».

Les charges financières se montent à 34.4 MCHF, après prise en compte de l'activation des intérêts intercalaires de 1.2 MCHF.

### Bilan

Au cours de l'exercice 2022, les investissements ont atteint 36.6 MCHF, intérêts intercalaires et prestations propres inclus (exercice précédent : 83.5 MCHF). Les installations mises en service au cours de l'exercice totalisent 2 185.3 MCHF.

Par rapport au 31 décembre de l'année précédente, les dettes financières ont diminué de 21 MCHF, pour s'établir à 1 659 MCHF au 31 décembre 2022. En 2023, un emprunt obligataire de 150 MCHF arrivera à échéance et a été reclassé dans les capitaux étrangers à court terme.

Le ratio fonds propres total du bilan s'élève à 22.49% (exercice précédent : 21.92%).



## Compte de résultat

CHF	Note	2022	2021
Charges annuelles facturées aux partenaires	1	92 679 971	-
Prestations propres activées		135 889	651 166
Autres produits d'exploitation	2	4 262 024	627
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>97 077 884</b>	<b>651 793</b>
Achat et transport d'énergie		- 4 594 025	-
Matériel et prestations		- 5 721 866	- 129 467
Charges de personnel		- 252 017	- 728 086
Impôt spécial, redevances hydrauliques et divers	3	- 110 000	-
Impôt sur le capital, foncier et diverses taxes	4	- 6 322 364	- 2 451 323
Autres charges d'exploitation		- 1 264 762	- 272 455
Amortissements	11, 12	- 36 518 842	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>- 54 783 876</b>	<b>- 3 581 331</b>
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>42 294 008</b>	<b>- 2 929 538</b>
Produits financiers	5	408 223	1 471 204
Charges financières	6	- 34 437 464	- 504 236
<b>Résultat avant impôt sur le bénéfice</b>		<b>8 264 767</b>	<b>- 1 962 570</b>
Impôt sur le bénéfice	7	- 1 388 767	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>6 876 000</b>	<b>- 1 962 570</b>

## Bilan

CHF	Note	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités		4 773 408	5 744 466
Titres		7	7
Créances résultant de livraisons et de prestations	8	1 077 309	2 238 431
Autres créances à court terme		107 638	12 773 361
Actifs de régularisation à court terme	9	15 063 240	7 888 443
<b>Actif circulant</b>		<b>21 021 602</b>	<b>28 644 708</b>
Actifs de régularisation à long terme	10	18 146 486	24 861 708
Immobilisations financières		9 152 889	9 152 889
Immobilisations corporelles	11	2 137 779 981	2 149 764 304
Immobilisations incorporelles	12	11 039 093	11 177 950
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 176 118 449</b>	<b>2 194 956 851</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>2 197 140 051</b>	<b>2 223 601 559</b>

CHF	Note	31.12.2022	31.12.2021
Dettes résultant de livraisons et de prestations	13	1 662 690	1 631 610
Dettes à court terme portant intérêts	16	159 000 000	30 000 000
Autres dettes à court terme		982 980	12 020 840
Passifs de régularisation	14	26 282 279	27 292 163
Provisions à court terme	15	1 807 257	3 072 100
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>189 735 206</b>	<b>74 016 713</b>
Dettes à long terme portant intérêts	16	1 500 000 000	1 650 000 000
Provisions à long terme	15	13 159 500	12 215 500
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>1 513 159 500</b>	<b>1 662 215 500</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>1 702 894 706</b>	<b>1 736 232 213</b>
Capital-actions	17	350 000 000	350 000 000
Réserve légale issue du capital	18	167 790 119	167 790 118
Pertes reportées		- 30 420 774	- 28 458 202
Résultat de l'exercice		6 876 000	- 1 962 570
<b>Total des fonds propres</b>		<b>494 245 345</b>	<b>487 369 346</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>2 197 140 051</b>	<b>2 223 601 559</b>

## Tableau de flux de trésorerie

CHF	Note	2022	2021
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>6 876 000</b>	<b>- 1 962 570</b>
Corrections pour :			
Amortissements des actifs immobilisés	11, 12	36 518 842	-
Bénéfice sur la vente de titres		-	- 729 287
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations		1 161 121	33 933
Variation des autres créances		12 665 722	- 12 096 370
Variation des comptes de régularisation d'actif		- 308 452	- 154 585
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		31 080	- 1 301
Variation des autres dettes à court terme		962 140	12 003 288
Variation des comptes de régularisation de passif		- 1 009 884	- 522 140
Variation des provisions	15	- 320 842	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>56 575 727</b>	<b>- 3 429 032</b>
Investissements dans des immobilisations corporelles		- 35 184 343	- 20 760 466
Prestations propres portées à l'actif	11	- 135 889	- 651 166
Intérêts intercalaires portés à l'actif	11	- 1 226 553	- 28 146 682
Encaissements provenant de la vente de titres		-	8 574 613
<b>Flux financiers provenant des investissements</b>		<b>- 36 546 785</b>	<b>- 40 983 701</b>
Remboursement d'emprunts	16	- 21 000 000	- 220 000 000
Variation des engagements financiers à court terme	16	150 000 000	-
Variation des engagements financiers à long terme	16	- 150 000 000	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>- 21 000 000</b>	<b>- 220 000 000</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>- 971 058</b>	<b>- 264 412 733</b>
<b>Preuve :</b>			
Liquidités du début de période		5 744 466	270 157 199
Liquidités en fin de période		4 773 408	5 744 466
<b>Variation des liquidités</b>		<b>- 971 058</b>	<b>- 264 412 733</b>

## Tableau des fonds propres

CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du capital	Résultat de l'exercice	Total des fonds propres
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>- 28 458 202</b>	<b>489 331 916</b>
Résultat de l'exercice			- 1 962 570	- 1 962 570
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>- 30 420 772</b>	<b>487 369 346</b>
Résultat de l'exercice			6 876 000	6 876 000
<b>Fonds propres au 31.12.2022</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>- 23 544 772</b>	<b>494 245 346</b>

# Annexe aux comptes

## Principes de présentation des comptes

### Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations) et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle et conforme à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise.

La présentation des comptes diffère du rapport précédent. Néanmoins, les principes d'évaluation ont été appliqués de manière inchangée.

### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs à vue et des dépôts à terme auprès des banques. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

### Titres

Le solde des actions de Swissgrid sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, aucun cours n'étant disponible. A la date d'établissement du bilan, aucune perte de valeur n'a été constatée.

### Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiques nécessaires.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont portées au bilan aux coûts d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de remplacement et de rénovation sont portées au bilan lorsqu'elles prolongent la durée d'utilité ou augmentent le niveau de performance de l'objet.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les actifs de production soumis au droit de retour gratuit sont amortis au maximum sur la durée des concessions.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissements par type d'immobilisations sont :

Catégorie	Durée d'utilité (année)
Terrains	80
Bâtiments	80
Concessions	80
Mesures de compensation environnementales	80
Génie civil	80
Puits et blindage	80
Equipements hydrauliques et mécaniques	40-50
Equipements électriques	20-40
Equipements secondaires	10-30

Afin de tenir compte du coût de l'immobilisation des capitaux durant la construction, des intérêts intercalaires sont calculés lorsque le coût de construction total est supérieur à CHF 1 million et que la durée de construction est supérieure à un an. Les intérêts intercalaires sont activés proportionnellement à l'investissement moyen et au taux moyen des fonds étrangers rémunérés. Pendant la phase de construction l'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables.

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur de construction. Durant la période de construction, aucun amortissement n'est effectué sauf dans le cas de dépréciation de valeur. Pendant la phase de construction, les prestations propres liées à l'activité de projet ont été portées à l'actif.

## Immobilisations incorporelles

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en vigueur et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

## Dépréciations d'actifs

Conformément au contrat de partenaires existant, les actionnaires de la société sont tenus de payer la partie des frais annuels correspondant à leur participation. Par conséquent, la valeur actuelle de l'actif immobilisé est maintenue au sens de la norme Swiss GAAP RPC 20.

## Engagements

Les dettes contiennent les engagements à court et long terme. Elles sont portées au bilan au montant du remboursement.

## Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation probable justifiée résultant d'un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. L'évaluation de la provision se base sur l'estimation de la sortie de trésorerie nécessaire à l'extinction de l'obligation. Si le facteur temps exerce une influence significative, le montant de la provision est actualisé.



## Intérêts activés sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concerne. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

## Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15.

Les sociétés mentionnées dans la note 17 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100% par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises, entièrement consolidées, sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

## Instruments financiers dérivés

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et de taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

## Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

## Notes relatives au compte de résultat et au bilan

### 1. Charges annuelles facturées aux partenaires

Les frais annuels non couverts par les autres produits d'exploitation, les produits financiers ainsi que les produits hors exploitation et hors période sont pris en charge par les partenaires selon le règlement contractuel en vigueur.

### 2. Autres produits d'exploitation

CHF	2022	2021
Produits de location	3 837 844	-
Autres produits d'exploitation	424 180	627
<b>Total</b>	<b>4 262 024</b>	<b>627</b>

### 3. Impôt spécial, redevances hydrauliques et divers

CHF	2022	2021
Impôt spécial sur les forces hydrauliques	- 66 000	-
Redevances hydrauliques	- 44 000	-
<b>Total</b>	<b>- 110 000</b>	<b>-</b>

L'impôt spécial à payer à l'Etat du Valais (60%) et les redevances hydrauliques à payer aux autorités concédantes (40%) sont basées sur le taux maximum de CHF 110.-/kW.

La loi valaisanne sur les forces hydrauliques (LcFH) prévoit à son article 68 une taxe de pompage. Nant de Drance SA a déposé une demande d'éclaircissement sur la validité de cet article en regard du droit fédéral. Nant de Drance SA conteste cette taxe et, par conséquent, aucune dépense au titre de cette taxe n'a été inscrite dans le compte de résultat de l'exercice 2022. Il en résulte un engagement conditionnel non chiffrable.

### 4. Impôt sur le capital, impôt foncier et diverses taxes

CHF	2022	2021
Impôt sur le capital	- 2 730 621	- 2 451 256
Impôt foncier	- 3 584 100	-
Autres taxes	- 7 643	- 67
<b>Total</b>	<b>- 6 322 364</b>	<b>- 2 451 323</b>

## 5. Produits financiers

CHF	2022	2021
Rendement des titres	0	255 453
Bénéfice sur la vente de titres	-	729 287
Produit d'intérêts	307 537	377 537
Gain de change sur devises étrangères	100 685	108 927
<b>Total</b>	<b>408 223</b>	<b>1 471 204</b>

## 6. Charges financières

CHF	2022	2021
Charges d'intérêts	- 27 209 617	- 27 943 057
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts	- 7 888 443	- 10 826 382
Autres frais financiers	- 474 291	- 569 211
Perte de change sur devises étrangères	- 91 665	- 138 651
Charges d'intérêts, commissions et coûts d'émission activés	1 226 553	38 973 065
<b>Total</b>	<b>- 34 437 464</b>	<b>- 504 236</b>

## 7. Impôt sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice est calculé sur la base d'hypothèses. Le calcul de l'impôt se base sur un arrêt du Tribunal fédéral de mai 2019 concernant l'imposition des sociétés de partenaires dans le canton du Valais. Celui-ci stipule que la détermination fiscale du bénéfice des sociétés de partenaires doit être effectuée sur la base de la méthode du prix de revient majoré (cost plus).

## 8. Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF	2022	2021
Créances envers des tiers	1 077 309	1 084 082
Créances envers des actionnaires	-	1 154 349
<b>Total</b>	<b>1 077 309</b>	<b>2 238 431</b>

## 9. Actifs de régularisation à court terme

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actifs de régularisation envers des tiers <sup>1</sup>	6 866 343	7 888 443
Actifs de régularisation envers des actionnaires	8 196 897	-
<b>Total</b>	<b>15 063 240</b>	<b>7 888 443</b>

1 Ce poste comprend la part à court terme des coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts (cf. note 10)

## 10. Actifs de régularisation à long terme

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actifs de régularisation envers des tiers <sup>1</sup>	15 712 233	22 578 576
Actifs de régularisation envers des sociétés liées	-	22 928
Actifs de régularisation envers des actionnaires	2 434 253	2 260 204
<b>Total</b>	<b>18 146 486</b>	<b>24 861 708</b>

1 Ce poste comprend la part à long terme des coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts

## Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts à court terme	6 866 343	7 888 443
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts à long terme	15 712 233	22 578 576
<b>Total</b>	<b>22 578 576</b>	<b>30 467 019</b>

Au cours des années 2015, 2016, 2018 et 2020, des Swaps, classifiés en tant que couverture ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais amortis dans le compte de résultat selon la durée résiduelle des contrats initiaux. La dissolution des coûts de règlement des Swaps de taux est activée comme les intérêts intercalaires. Cette dissolution n'a pas d'impact sur le tableau des flux de fonds.

## 11. Immobilisations corporelles

### Exercice courant

CHF	Installations en exploitation	Installations en construction	Total
<b>Valeur brute au 01.01.2022</b>	-	<b>2 149 764 304</b>	<b>2 149 764 304</b>
Investissements		23 033 220	23 033 220
Intérêts intercalaires		1 226 553	1 226 553
Prestations propres activées		135 889	135 889
Transfert	2 174 147 439	- 2 174 147 439	-
<b>Valeur brute au 31.12.2022</b>	<b>2 174 147 439</b>	<b>12 528</b>	<b>2 174 159 966</b>
<b>Fonds d'amortissement au 01.01.2022</b>	-		-
Amortissements	- 36 379 986		- 36 379 986
<b>Fonds d'amortissement au 31.12.2022</b>	<b>- 36 379 986</b>		<b>- 36 379 986</b>
<b>Valeur nette au 01.01.2022</b>	-	<b>2 149 764 304</b>	<b>2 149 764 304</b>
<b>Valeur nette au 31.12.2022</b>	<b>2 137 767 453</b>	<b>12 528</b>	<b>2 137 779 981</b>

### Exercice précédent

CHF	Installations en construction	Total
<b>Valeur brute au 01.01.2021</b>	<b>2 066 287 159</b>	<b>2 066 287 159</b>
Investissements	43 852 914	43 852 914
Intérêts intercalaires	38 973 065	38 973 065
Prestations propres activées	651 166	651 166
<b>Valeur brute au 31.12.2021</b>	<b>2 149 764 304</b>	<b>2 149 764 304</b>
<b>Valeur nette au 01.01.2021</b>	<b>2 066 287 159</b>	<b>2 066 287 159</b>
<b>Valeur nette au 31.12.2021</b>	<b>2 149 764 304</b>	<b>2 149 764 304</b>



## 12. Immobilisations incorporelles

CHF	31.12.2022	31.12.2021
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>11 177 950</b>	<b>11 177 950</b>
<b>Fonds d'amortissement au 01.01</b>	-	-
Amortissements	138 857	-
<b>Fonds d'amortissement au 31.12</b>	<b>138 857</b>	-
<b>Valeur nette au 01.01</b>	<b>11 177 950</b>	<b>11 177 950</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>11 039 093</b>	<b>11 177 950</b>

Ce poste comprend la concession acquise dont l'amortissement linéaire sur 80 ans a débuté lors de la mise en exploitation des installations, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## 13. Dettes résultant de livraisons et de prestations

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Engagement envers des tiers	599 727	643 952
Engagement envers des sociétés liées	486 875	794 027
Engagement envers des actionnaires	576 089	193 631
<b>Total</b>	<b>1 662 690</b>	<b>1 631 610</b>

## 14. Passifs de régularisation

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Passifs de régularisation envers des tiers	24 631 271	22 264 070
Passifs de régularisation envers des sociétés liées	105 792	3 427 537
Passifs de régularisation envers des actionnaires	1 545 216	1 600 556
<b>Total</b>	<b>26 282 279</b>	<b>27 292 163</b>

## 15. Provisions à court et long terme

CHF	Mesures de compensation environnementales	Total
Provisions à court terme au 1er janvier	3 072 100	3 072 100
Provisions à long terme au 1er janvier	12 215 500	12 215 500
<b>Provisions au 1er janvier</b>	<b>15 287 600</b>	<b>15 287 600</b>
Utilisation	- 320 842	- 320 842
<b>Provisions au 31 décembre</b>	<b>14 966 758</b>	<b>14 966 758</b>
Provisions à court terme au 1er janvier	1 807 257	1 807 257
Provisions à long terme au 1er janvier	13 159 500	13 159 500

1 La provision pour les mesures de compensation environnementale couvre les dépenses attendues à l'avenir conformément à la concession octroyée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ces dépenses attendues sont inscrites au bilan dans les immobilisations corporelles, sans incidence sur le résultat.

## 16. Dettes à court et long terme portant intérêts

### Emprunts financiers

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Emprunts financiers envers des tiers <sup>1</sup>	9 000 000	30 000 000
<b>Total</b>	<b>9 000 000</b>	<b>30 000 000</b>

1 Ce poste comprend une avance fixe sur le crédit consortial.

## Emprunts obligataires

CHF	Durée	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale 31.12.2022	Valeur nominale 31.12.2021
Emprunt obligataire à taux fixe	2015 - 2023	23.10.2023	1,250	150 000 000	150 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2014 - 2024	18.07.2024	1,750	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2018 - 2025	19.08.2025	1,550	180 000 000	180 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2016 - 2026	02.02.2026	2,000	240 000 000	240 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2020 - 2027	25.06.2027	1,250	250 000 000	250 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2013 - 2028	15.02.2028	2,375	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux fixe	2020 - 2029	23.05.2029	0,875	230 000 000	230 000 000
<b>Total</b>				<b>1 650 000 000</b>	<b>1 650 000 000</b>

CHF	31.12.2022	31.12.2021
Échéance < 1 an	159 000 000	30 000 000
Échéance < 1-5 ans >	970 000 000	870 000 000
Échéance > 5 ans	530 000 000	780 000 000
<b>Total</b>	<b>1 659 000 000</b>	<b>1 680 000 000</b>

## 17. Capital-actions

CHF	Parts en %	31.12.2022	Parts en %	31.12.2021
Alpiq SA, Olten	39.00	136 500 000	39.00	136 500 000
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne	36.00	126 000 000	36.00	126 000 000
IWB Industrielle Werke Basel, Bâle	15.00	52 500 000	15.00	52 500 000
FMV SA, Sion	10.00	35 000 000	10.00	35 000 000
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>350 000 000</b>	<b>100.00</b>	<b>350 000 000</b>

Le capital-actions se compose de 3 500 actions nominatives entièrement libérées de CHF 100 000.- chacune.

## 18. Réserve légale issue du capital

CHF	2022	2021
Réserve légale issue du capital	167 790 118	167 790 118

La réserve légale issue du capital a été reconnue par l'Administration fédérale des contributions à hauteur de CHF 167 790 118.60.

## Informations complémentaires

### Emploi à plein temps

Depuis la mise en service des installations, Nant de Drance SA n'emploie plus de collaborateurs (année précédente, 5.1 EPT).

### Honoraires de l'organe de révision

CHF	2022	2021
Contrôle ordinaire	- 21 500	- 21 500
Procédures de contrôle convenues	-	- 1 800
<b>Total</b>	<b>- 21 500</b>	<b>- 23 300</b>

### Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'existe aucun événement survenu après la date du bilan qui aurait dû donner lieu à une adaptation des valeurs comptables des actifs et des passifs de la société ou qui aurait dû être mentionné dans cette rubrique.

# Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA  
Maagplatz 1  
Case postale  
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11  
Téléfax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 3 avril 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe (pages 34 à 48), y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.





2

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joints.

#### Mise en service des installations

<b>Risque</b>	<p>La mise en service progressive des installations dès le 1er janvier 2022 et durant l'année représente l'événement marquant de l'exercice.</p> <p>La Direction s'est basée sur la réconciliation entre les données de suivi opérationnelles et financières, afin de définir la liste des catégories d'immobilisations et des durées d'amortissement respectives. Les catégories d'immobilisations regroupent les biens immobiliers par systèmes élémentaires, soit des actifs qui représentent un composant minimal indispensable au fonctionnement des installations et qui doit servir de liste d'inventaire envers les autorités concédantes.</p> <p>Les coûts directs, indirects et les coûts d'emprunt capitalisés issus des données de suivi opérationnelles et financières ont fait l'objet de réallocations sur les divers systèmes élémentaires définis.</p> <p>Ces derniers ont été transférés en comptabilité auxiliaire des immobilisations en fin d'année, avec les paramètres d'amortissement (montants, durées, dates de début d'amortissement).</p> <p>La mise en service des installations est un élément qui exige une attention particulière lors de notre audit, du fait des hypothèses retenues par la Direction et de leur impact en regard des états financiers pris dans leur ensemble.</p>
<b>Nos procédures d'audit</b>	<p>Nos procédures d'audit ont consisté à vérifier les réconciliations entre les données de suivi opérationnelles et financières, à revoir les bases utilisées pour les réallocations effectuées sur les divers systèmes élémentaires et leur bienfondé.</p> <p>Nous avons également vérifié par sondage les paramètres d'amortissement (montant, taux, date de début d'amortissement) par système élémentaire en comptabilité auxiliaire des immobilisations en fin d'année.</p> <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune objection quant aux dates de mise en service des installations de la société, aux catégories d'immobilisations et aux durées d'amortissement.</p>



3

**Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



4

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Karine Badertscher Chamoso  
Experte-réviser agréée  
(Réviser responsable)

Pascal Tréhan  
Expert-réviser agréé